

Membre titulaire (1752-1767)

Claude-Georges Mathieu est né à Nancy le 16 février 1708, fils de Dominique Mathieu, seigneur de Moulon et du fief de Pagny, procureur général de Lorraine et Barrois, et de Catherine Dujard. Il est petit-fils de Nicolas Mathieu, lieutenant particulier et contrôleur de la prévôté de Prény, anobli par le duc Léopold le 27 octobre 1709.

Élevé aux frais du duc Léopold au collège de Louis-le-Grand, il fait preuve d'une étonnante précocité quand il publie, en 1721, une *Explication d'une énigme en tableau qui représente Protée lié par Aristée, de la composition du R. P. Le Petit*. De même, il obtient la survivance de l'état et office de Conseiller d'État et maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du duc Léopold le 3 octobre 1721. De plus, il se voit attribuer la charge de second avocat général au Parlement de Nancy par lettres du 16 juillet 1726. Il devient bâtonnier de l'ordre des avocats et membre de la chambre des consultations établie le 20 juillet 1750. Selon Chevrier, il a toujours préféré l'état de simple avocat aux dignités embarrassantes et a refusé plusieurs emplois après l'avènement de Stanislas. Ses plaidoyers sont célèbres, notamment deux qui sont imprimés, l'un contre les Jésuites, l'autre pour lui-même. « Chefs d'œuvres de l'éloquence et de l'érudition, ils réunissent l'éloquence de Cicéron et le discernement d'Hortencius ». « Favori des muses », il fait également « beaucoup de vers agréables » (Chevrier).

Reçu membre titulaire de la Société royale de Nancy, il donne son discours de réception le 8 mai 1752, quelques considérations sur le rôle de l'avocat et, surtout, un éloge du roi Stanislas. Le comte de Tressan, directeur, y répond :

« Se dévouer à la défense de ses Concitoyens, bannir les prestiges du sophisme ; n'employer que cette éloquence pleine de force qui peint avec des traits frappans, & qui par un enchaînement solide, prouve sans cesse la justice des droits qu'elle défend ; porter dans les consultations la connaissance profonde des loix écrites, du Droit de la Nature et des Gens ; ramener l'esprit d'un Citoyen irrité ou avide à la raison et à l'équité, faire passer dans son Client une candeur qui le prépare à se rendre justice à lui-même, convaincre, persuader et plaire ; voilà les traits, Monsieur, qui vous rendent si recommandable à votre Patrie, et qui vous rendront d'autant plus cher à cette Compagnie, que sans rien prendre sur vos importantes occupations, vous scaurés par votre assiduité à nos exercices, concilier nos intérêts avec ceux du public ».

En 1754, il publie à Nancy un *Essay pour servir à l'histoire métallique de Stanislas le Bienfaisant*. Il s'agit d'un projet de création de 64 médailles à frapper en l'honneur de Stanislas et illustrant sa vie. Il n'en donne pas le dessin mais en propose les légendes et les exergues, la dernière médaille portant la légende : « Au sauveur de sa patrie, au consolateur de la Lorraine, au meilleur des rois, au père de ses sujets ». Ce médaillon n'a cependant jamais été réalisé.

Claude-Georges Mathieu de Moulon décède à Nancy le 7 août 1767 et est inhumé le 9 en l'église des Minimes. Son fils Antoine lui succède à la Société royale en 1776. [Alain Petiot]

L'Année littéraire (1754), t. VI, p. 252-260, (1756), t. V, p. 74-76 ; Archives de l'Académie de Stanislas, procès-verbaux manuscrits, vol. I ; François-Antoine CHEVRIER, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de Lorraine*, t. II, Bruxelles, 1754, p. 111-115 ; Le C^{te} A. de MAHUET, *Biographie de la Cour Souveraine de Lorraine et Barrois et du Parlement de Nancy*, Nancy, 1911, p. 161 ; *Mémoires de la Société royale des sciences et belles-lettres de Nancy*, t. I, i p. 150, t. III, p. 3-18 ; E. PANIGOT, « Notices biographiques et bibliographiques des membres de l'Académie de Stanislas de 1750 à 1880 » (Mars 1883), Nancy, bibliothèque Stanislas, ms 960-962 (702), t. 1, f^o 82 ; Dom Ambroise PELLETIER, *Nobiliaire ou armorial général de la Lorraine et du Barrois*, tome premier, Nancy, 1758, p. 546.